

DOMAINE D'APPLICATION

Le Martin Pêcheur[®] est un appareil de pêche à l'électricité destiné à la pêche **en eau douce**, peu profonde, dans la plage de conductivité de 25 à 2700 µS/cm.

Appareil portable autonome qui permet de pêcher dans des endroits inaccessibles aux appareils plus encombrants ([HERON[®]](#) ou [AIGRETTE[®]](#))

Ces qualités d'adaptation en font l'appareil idéal pour les chercheurs et les professionnels qui travaillent dans des milieux et avec des espèces très différents les uns des autres.

Son système de disjonction électronique le protège très efficacement contre les fausses manœuvres.

POINTS FORTS

-

Ergonomie

Faible volume et poids sur le dos pour faciliter le passage sous les branches et diminuer la fatigue.

Boîtier dorsal monté sur baudrier de portage confortable et boîtier ventral regroupant les réglages.

- Solidité

Boîtier en résine de polyester armée fibres de verre.

- Sécurité

Conformité à l'arrêté du 2 février 1989 et à la législation Européenne (NF EN 60335-2-86 + A1) et commande par gant aimanté.

- **Puissance 240 W**

Permettant l'utilisation sur une large plage de conductivité.

- **Alimentation**

Par batterie Ni-Cd spéciale charge rapide. Ces batteries supportent la décharge violente par courant impulsionnel et permettent une autonomie de 3 heures.

- **Charge**

Par chargeur "intelligent" géré par microprocesseur permettant de charger 2 batteries.

- **Rangement**

L'ensemble du matériel est installé dans une cantine de transport métallique.

- **Option**

Compteur de temps effectif de pêche en heures, minutes et secondes, avec remise à zéro, accessible de l'extérieur.

® Marque déposée par DREAM électronique